



PROGRAMMATION DU PLAN LOCAL PLURIANNUEL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

## **Atout PLIE Nord-Ouest 91 Protocole d'accord 2007-2011**

### **APPEL A PROJETS 2010**

**Compétitivité Régionale et Emploi (programme opérationnel FSE 2007-2013).  
Axe 3\_Mesure 312\_Sous-Mesure 31**

# I. PRÉSENTATION DU PLIE

Les Plans Locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi (PLIE) constituent **un dispositif de mise en cohérence des interventions publiques au plan local** afin de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes les plus en difficulté.

**Plates-formes de coordination**, les PLIE mobilisent, pour la réalisation d'objectifs quantitatifs et qualitatifs clairement identifiés, l'ensemble des acteurs intervenants, avec l'Etat et le Service Public de l'Emploi, en matière d'insertion sociale et professionnelle : collectivités locales, entreprises et organismes socioprofessionnelles, structures d'insertion par l'activité économique, associations...

## 1.1 Contexte et objectifs du PLIE

**Le territoire d'Atout PLIE Nord-Ouest 91 recense 163 840 habitants et est composé de 27 communes :**

- La Communauté de Communes du Pays de Limours (14 communes)
- La Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay (10 Communes).
- Les Ulis
- Marcoussis
- Villebon-sur-Yvette

La spécificité du PLIE consiste dans le caractère hétérogène de son territoire, composé de 2 EPCI et de 3 communes :

Trois communes :

- ✓ Une commune urbaine : Les Ulis (25 785 habitants) représentant environ 60 % des suivis du PLIE, avec une population assez jeune, mais enclavée au regard des transports (pas de gare) et sujette à une paupérisation liée notamment à la structure de l'habitat et au parcours résidentiel de ses habitants. Afin d'endiguer ce phénomène, la ville des Ulis s'est engagée, depuis septembre 2006 dans une vaste opération de renouvellement urbain qui va concerner principalement la zone urbaine sensible de la commune. D'autre part, la ville a défini ses priorités d'actions pour les quartiers et les publics prioritaires, en matière de développement social et urbain dans le cadre d'un Contrat Urbain de Cohésion Sociale.
- ✓ Deux communes semi-urbaines : Marcoussis (7 226 habitants) et Villebon-sur-Yvette (9 373 habitants), représentant environ 15 % des suivis du PLIE. Nous pouvons noter, que l'on dénombre un nombre important de RMIstes sur la commune de Marcoussis.

Une Communauté de Communes rurales : La Communauté de Communes du Pays de Limours : (24154 Habitants) :

C'est une communauté de communes rurales où le taux de chômage est relativement faible mais qui par sa situation géographique se retrouve confrontée aux problématiques de mobilité qui représente un frein important pour les publics les plus éloignés de l'emploi de ce territoire. Une Communauté d'agglomération périurbaine : La Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay : (97000 Habitants). Communauté d'agglomération de 10 communes dont Palaiseau, Gif-sur-Yvette, Orsay, et Igny. La CAPS se distingue par une part importante de Cadres demandeurs d'emploi de longue durée. En effet, les demandeurs d'emploi de longue durée au sein de la communauté d'agglomération représentent une part plus importante que celle observée en Essonne (33,6% contre 28,7%, INSEE, Fin 2005).

## 1.2 Public concerné

Les publics concernés restent sont :

- Des jeunes de 16-25 ans, ayant un niveau de formation inférieur ou égal au niveau V ou rencontrant de grandes difficultés d'insertion professionnelle
- Des adultes, demandeurs d'emploi de longue durée (1 an ou plus), inscrits ou non à l'ANPE, sans qualification ou ayant une qualification obsolète non transférable (y compris des cadres ayant des difficultés à retrouver un emploi en particulier ceux âgés de plus de 45 ans),
- Des personnes bénéficiaires des minimas sociaux (RSA socle notamment) souhaitant rejoindre l'emploi et qui nécessitent un accompagnement professionnel,
- Des personnes n'ayant pas pu entamer une carrière professionnelle ou l'ayant interrompue depuis plusieurs années pour élever leurs enfants, qui souhaitent rejoindre l'emploi,
- Toute personne souffrant d'exclusion (travailleurs handicapés, personnes démunies de toute ressource, personnes sortant d'incarcération ou sous main de justice notamment, etc...).

qui souhaitent construire un parcours d'insertion professionnelle.

### 1.3 Méthode

Le dispositif repose sur la construction de **parcours d'insertion individualisés** utilisant l'ensemble des outils des politiques d'emploi/Insertion dans le cadre d'un partenariat avec des structures d'insertion, des entreprises, des institutionnels...En effet, les parcours sont construits par les moyens existants de droit commun mais également d'actions complémentaires, ou renforcées par l'intervention du FSE.

Cette dynamique qui s'inscrit dans la durée vient en complément des initiatives de terrain existantes.

**La démarche du PLIE est par conséquent de rassembler et coordonner un réseau d'acteurs et de partenaires mobilisés pour l'accès et/ou le retour à l'emploi.**

Le PLIE tend ainsi à favoriser **une bonne adéquation des parcours des participants** avec les possibilités réelles d'emploi, notamment par l'accès à une formation qualifiante appropriée.

Le dispositif prend aussi en compte tous les autres freins à l'insertion professionnelle (santé, logement, situation familiale...) afin d'orienter au mieux chaque participant vers les structures compétentes.

**Le coordinateur de parcours appelé 'réfèrent de parcours' joue alors un rôle de pivot au sein du dispositif.**

Deux axes forts offrent une plus-value significative au PLIE

#### **Un accompagnement individualisé et renforcé des publics :**

- Un parcours suivi par un référent unique,
- Un engagement mutuel du participant, du référent de parcours et du PLIE à travers une convention d'engagement signée à l'entrée dans le PLIE
- La mise en place d'actions spécifiques en fonction des besoins du public accueilli
- Un suivi en emploi pendant les six premiers mois.

#### **Une mutualisation des moyens :**

Le PLIE mobilise des financements « additionnels » aux mesures de droit commun (financements Etat, Conseil Régional, Conseil Général, Communes etc,...) principalement via les financements du Fond Social Européen (FSE). Ils permettent la mise en oeuvre d'actions spécifiques non couvertes sur le territoire.

Le parcours de chaque participant s'articule autour de différentes étapes. L'objectif de chaque étape est formalisé entre le Coordinateur de Parcours d'Insertion et Le bénéficiaire réalisant l'action, en accord avec le participant.

### 1.4 Les référents de parcours du PLIE

Neuf référents de parcours agissent en faveur des publics du PLIE en difficulté d'insertion professionnelle sur les 27 communes adhérentes afin de les soutenir dans leurs parcours d'insertion.

Les référents de parcours travaillent avec l'ensemble des partenaires et prestataires pour mobiliser des actions de droit commun et permettre l'accès à des actions spécifiques.

## II. LA PROCÉDURE D'APPEL À PROJETS 2009

### 2.1 Principes généraux

Atout PLIE (Nord-Ouest 91) a pour mission de mutualiser des moyens et compétences mises en œuvre sur le territoire pour favoriser l'insertion et l'accès à des emplois stables des personnes en situation d'exclusion. Il s'agit donc **d'intervenir en complémentarité et en renforcement avec la mise en place d'actions innovantes sur le territoire.**

Le PLIE a pour vocation de valoriser l'existant sur le territoire Nord-Ouest 91, valoriser les moyens financiers issus de crédits de droit communs utilisés pour la mise en œuvre de la politique Insertion-Emploi locale afin d'intervenir en financement complémentaire des actions et pourra également intervenir à partir de crédits spécifiques pour financer des actions innovantes.

Des conventions annuelles d'objectifs seront passées avec les opérateurs retenus par le comité de pilotage du PLIE, sur la base de leurs réponses à cet appel à projets.

Les actions proposées devront se conformer aux **EXIGENCES MAJEURES** suivantes :

**ARGUMENTER LA NATURE DES BESOINS REPERES**, indiquer les partenaires associés.

- **CORRESPONDRE AUX DIFFERENTS OBJECTIFS DE LA PROGRAMMATION** et aux priorités d'action décrite dans ce présent Appel à projets.
- **CONSTITUER UNE OFFRE SPECIFIQUE AU PUBLIC PLIE** ( réf : Point 1.2).
- **DEMONTRER L'ADDITIONNALITE DU PROJET** au regard des dispositifs de droit commun; (identification d'éléments de plus-value justifiant l'intervention du FSE).
- **PROPOSER DES INDICATEURS QUANTITATIFS ET QUALITATIFS PERTINENTS** d'évaluation de l'action.

## 2.2 Modalités pratiques

### Dossier de candidature :

Les réponses à l'appel à projets, sous forme de propositions d'actions, doivent être constituées du dossier complet de réponse présenté dans le dossier de réponse à l'appel à projets et des pièces annexes en ligne sur le site [www.atoutplie.fr](http://www.atoutplie.fr), onglet : Partenaires, Appel à Projets 2010..

**Un porteur de projets peut présenter plusieurs actions**, il conviendra dans ce cas de constituer et de déposer **un dossier pour chaque projet proposé**.  
Il est impératif de renseigner avec précision les documents support de réponse, en effet, les dossiers incomplets ne pourront être instués.

**L'équipe d'animation du PLIE reste à votre disposition pour vous aider dans l'élaboration de vos réponses.**

### **Date et modalités de dépôt des dossiers :**

L'appel à projets sera mis en ligne sur le site Internet d'Atout PLIE le 28 octobre 2009.  
La date limite de réception des dossiers est fixée au 20 novembre 2009.

Les dossiers devront être adressés complets par courrier postal à l'adresse suivante :

Atout PLIE (Nord-Ouest 91)  
ZA Les Glaises - 2 bis rue Léon Blum  
91120 PALAISEAU

Une version électronique du dossier de réponse à l'appel d'offre devra également être envoyée à l'adresse e-mail d'Atout PLIE : [atoutplie91@orange.fr](mailto:atoutplie91@orange.fr)

**N'HESITEZ PAS A PRENDRE CONTACT DIRECTEMENT AVEC L'EQUIPE DU PLIE POUR PRESENTER VOTRE PROJET.**

### **PERSONNES A CONTACTER AU PLIE :**

Direction : Myriam LAHROUR  
Tel : 01 69 29 00 11 – E-mail : [mlahrou.plie@orange.fr](mailto:mlahrou.plie@orange.fr)

Gestionnaire du FSE : Fatou DIEDHIOU  
Tel : 01 69 29 92 99 – E-mail : [fdiedhiou.plie@orange.fr](mailto:fdiedhiou.plie@orange.fr)

Chargée de mission : Sonia LASSIAZ  
Tél : 01-69-29-00-11 – E-mail : [slassiaz.plie@orange.fr](mailto:slassiaz.plie@orange.fr)

Assistante du PLIE : Martine CARNIATO  
Tél : 01-69-29-00-11- Email : [mcarniato.plie@orange.fr](mailto:mcarniato.plie@orange.fr)

## 2.3 Types d'actions mobilisables

Les réponses à l'appel à projets peuvent porter sur des actions à entrées et sorties permanentes ou de date à date, à durée fixe ou variable.  
Les actions devront se dérouler au plus tôt le 01/01/2010 et se terminer au plus tard le 31/12/2010.

## 2.4 Eléments techniques relatifs aux procédures FSE.

Le guide du candidat est à votre disposition et disponible sur le site [www.atoutplie.fr](http://www.atoutplie.fr), ce guide vous apporte des éléments d'information et de conseil dans la construction de vos projets, l'élaboration de votre demande de subvention, et vous permet d'anticiper au mieux les obligations.

A nouveau, l'équipe du PLIE se tient à votre disposition pour toute question relative à l'élaboration de vos projets et demandes de subvention.

### Le contrôle du Service Fait (CSF) :

Conformément à la circulaire DGEFP n°2002/43 du 4 octobre 2002, le PLIE assure le contrôle du service fait relatif à la réalisation physique des actions. La vérification du service fait comporte :

- Pour tous les dossiers, une vérification systématique de la cohérence de la demande de paiement en vue d'établir la réalité et l'éligibilité des dépenses déclarées ;
- Pour un échantillon de dossiers, une vérification plus détaillée des pièces produites, pouvant comporter une visite sur place des organismes présentant une demande de paiement.

### III. ORIENTATIONS 2010 DU PLIE DANS LESQUELLES LES OPERATEURS DOIVENT INSCRIRE LEURS ACTIONS

Les opérateurs sollicités peuvent répondre au présent appel à projets en proposant des actions en direction du public ciblé par Atout PLIE (Nord-Ouest 91). Les actions proposées doivent permettre la progression des participants dans un parcours d'insertion professionnelle cohérent avec l'objectif établi initialement entre le participant et le référent de parcours. Les actions à proposer constitueront donc des étapes qui seront mobilisées par les référents de parcours.

Les axes présentés ci-après regrouperont chacun plusieurs actions. Les opérateurs intéressés par différentes actions devront renseigner un dossier de réponse par action.

## Axe n°1 : Accompagnement et suivi de parcours renforcé.

### 1.1 Action 'Réfèrent de parcours individualisé, renforcé.'

Chaque réfèrent de parcours a pour mission l'accompagnement professionnel très renforcé de participants du PLIE.

Le réfèrent de parcours a en charge l'accompagnement individualisé et personnalisé du public Plie dans le cadre d'objectifs quantitatifs de placement fixés par le Plie.

Construire des parcours d'insertion sociale et professionnelle suppose de définir en amont les étapes nécessaires pour répondre aux objectifs d'emploi des participants en prenant en compte leurs souhaits, leurs difficultés et leurs besoins.

Cela passe par un diagnostic de situation (qui peut être effectué en amont par les services sociaux et poursuivi en partenariat avec le réfèrent de parcours PLIE) et un diagnostic de parcours d'accès à l'emploi qui devra identifier les différentes étapes à mettre en œuvre de la manière la plus concrète possible.

Le rôle du réfèrent s'arrête dès que le participant a atteint 6 mois d'emploi (hors contrat d'insertion) ou s'il intègre une formation qualifiante.

Pour mener à bien leurs missions, les référents de parcours s'appuient sur un ensemble d'actions de droit commun et sur la programmation spécifique du PLIE adaptée aux besoins du public. La gestion des parcours est coordonnée par l'équipe d'animation du PLIE. Une expérimentation sur des points d'étape collectifs pourra être mis en place en 2010 et sera réfléchi par l'ensemble de l'équipe de référents en collaboration avec la SAG.

#### Plus value recherchée :

- Diagnostic partagé avec les participants s'engageant dans un parcours volontaire de réinsertion.
- Accompagnement très renforcé et individualisé des publics PLIE (avec un accueil et un suivi de proximité proposé aux participants).
- Construction de parcours de retour à l'emploi ou à la formation s'appuyant sur des actions d'orientation, de mobilisation / formation, de mise en activité /insertion, de placement à l'emploi et la création d'activité.
- Le réfèrent de parcours est garant du parcours du participant. Il utilise les prestations de droit commun et/ou financées par le Plie pour réaliser les étapes du parcours.

## Indicateurs d'évaluation :

### Quantitatifs :

Les objectifs déterminés dans le protocole 2007-2011 d'Atout PLIE Nord-Ouest 91 :

- Un minimum de 650 suivis continu par an dont 250 Sorties/Entrées par an.
- Objectifs de sorties positives de 50 % (emploi de + 6 mois ou formation qualifiante)
- Soit 125 personnes par an.

42% min de sorties positives vers l'emploi et 8% min de sorties positives vers une formation qualifiante.

- Nombre de personnes suivies par le référent de parcours : 90 personnes minimum en file active par ETP Tps plein.

### Qualitatifs :

- Typologie des publics accompagnés
- Entrées en action par le participant (actions de droit commun, actions du PLIE, autres formations, prestations...)
- La qualité des parcours engagés (enchaînement logique des étapes, intérêts des étapes)
- La continuité des parcours engagés (mesure des durées d'attente entre deux étapes)
- Partenariat développé en amont et en aval de l'action
- Nature des étapes proposées, repérage et remontée des besoins

## Action 1.2 Action autour de l'échange des pratiques professionnelles autour de l'accompagnement individualisé d'un public en difficulté particulière d'insertion.

### Objectifs/Plus value recherchée :

- Assurer un accueil et un suivi PLIE de proximité
- Favoriser une gestion de parcours toujours plus efficace, cohérente et adaptée au public en difficulté d'insertion.
- Mutualiser des savoir-faire et savoirs-être dans la gestion d'un parcours en insertion socioprofessionnelle.
- Communiquer autour de bonnes pratiques.
- Améliorer la prise en charge des personnes ayant des problématiques de santé lourdes engagées sur un parcours PLIE (Addiction, souffrances psychologiques...)

### Exemple de projets envisagés :

- Action de 'formation des acteurs' autour de la gestion d'un parcours d'insertion professionnelle.
- Mise en place d'une Coordination renforcée du réseau des référents de parcours.
- Action permettant un repérage précis par l'ensemble des acteurs locaux Emploi/Insertion de l'action du PLIE, de la spécificité de l'accompagnement renforcé PLIE.
- Intervention de spécialistes de la santé / Suivi psychologique : Transmission de méthodologie, connaissances aux professionnels en charge du suivi des participants PLIE.

## Axe n°2 : Mobilisation, Formation

### Objectifs / Plus value recherchée :

- Permettre la mobilisation et la redynamisation des personnes
- Augmenter la qualification des participants du PLIE.
- Favoriser l'accès à la formation qualifiante des participants.

Ce dispositif prend appui sur les actions de droit commun financées par l'Etat, la Région, la Ville et le Département. Le PLIE intervient pour répondre aux besoins non ou insuffisamment couverts sur le territoire, notamment sur les formations permettant l'accès aux métiers les plus porteurs sur le bassin d'emploi.

Le bénéficiaire explicitera très précisément la valeur ajoutée permise par le financement du PLIE.

### Axe 2.1 Actions de Mobilisation

#### Les objectifs visés 2010 :

- **Remobiliser** les personnes en parcours par la participation à des actions s'appuyant sur des supports complémentaires et/ ou différents de ceux déjà mis en œuvre sur le territoire.
- Prendre en compte **les facteurs d'exclusion sociale** à régler pour que les participants PLIE ciblés par ces actions puissent retrouver confiance en eux et s'inscrire dans une démarche d'insertion vers l'emploi.
- **Valorisation des compétences professionnelles, et qualités personnelles.**  
Action mettant en avant l'utilité sociale des participants et favorisant le lien social.
- Travailler avec les participants sur la **construction de leur projet professionnel**, en les aidant à identifier leurs atouts et compétences.
- Renforcer les capacités des participants à **communiquer, à déterminer des objectifs, se situer dans un parcours d'insertion socioprofessionnel et en être moteur.**

## Plus value recherchée :

- Enrichir l'offre en matière de mobilisation sur le territoire.
- Adapter des mesures individuelles d'accompagnement et d'évaluation en identifiant les causes de démobilité face à une démarche de recherche d'emploi
- Permettre la mise en place d'actions de mobilisation favorisant l'autonomie, la validation de projets professionnels et les démarches de recherche active d'emploi ou de formation qualifiantes.

### Public visé :

- Public PLIE ayant besoin de découvrir ou de redécouvrir leurs potentiels et de se redonner confiance afin de s'inscrire dans une démarche d'insertion professionnelle.
- Public PLIE cumulant les difficultés ne leur permettant pas pour le moment d'accéder à un emploi ou à une formation qualifiante, ayant besoin de renforcer leur capacité à communiquer.
- Public PLIE ayant perdu ses repères et ses objectifs en matière de projet professionnel.

## Indicateurs d'évaluation :

### Quantitatifs

Nombre de participants participant à l'action

Volume d'heures réalisées

Temps de présence des participants dans l'action

Nombre de participants ayant redynamiser le parcours et donc positionner sur des étapes 'actives' à l'issue de l'étape de remobilisation.

Respect des priorités transversales du PO FSE à savoir l'égalité des chances, Hommes/Femmes, innovation..

### Qualitatifs

Degré d'acquisition des savoirs de base.

Degré d'implication des personnes dans une démarche d'insertion professionnelle.

Suites de parcours proposées.

Prise d'autonomie des participants à l'issue de l'action.

Evaluer les projets professionnels et identifier les compétences des personnes afin de déterminer les besoins en formation de base, et envisager l'orientation vers une formation adaptée

- Permettre d'élaboration ou validation d'un projet professionnel
- Remobiliser et redynamiser les participants dans leur recherche d'emploi par le biais d'actions spécifiques
- Aspect innovant de l'action.
- Engagement des personnes dans l'action proposée ;
- Reprise de confiance en soi, changement du comportement ;

## Exemple de projets envisagés (à titre indicatif, liste non exhaustive):

- **Une évaluation des capacités du passage au code de la route** pour les participants du PLIE permettrait de diagnostiquer les besoins de remises à niveau en amont.

Il est envisagé la mise en place d'ateliers collectifs de préparation au code de la route sur le territoire des 27 communes adhérentes, sous la forme d'un partenariat associatif.

- **Objectif :** Le porteur du projet sera en charge de la coordination de l'action, de la mise en place des ateliers collectifs et de l'organisation des évaluations des capacités des participants à obtenir le code de la route et le permis de conduire. Ces ateliers devront être accessibles et donc couvrir le territoire du PLIE dans son ensemble. Cette action a pour objectif d'être utilisée notamment par les participants sollicitant un cofinancement de permis de conduire.

- **Elargissement des choix professionnels**

Objectifs : Apporter des réponses concrètes et multiples permettant l'élargissement des choix professionnels.

Ex : Ateliers sur les compétences transférables, ateliers de découvertes des métiers, Travail sur les compétences transférables avec des publics ciblés par métier...

- **Action de 'Découverte des métiers et des Entreprises'**

Objectifs : Permettre la mise en avant de métiers porteurs peu connus ou souffrant d'une image dévalorisante.

Ce type d'actions peuvent être à destination des participants en direct mais également les acteurs professionnels en charge de leur réinsertion professionnelle.

- **Atelier sur la présentation physique et orale dans un cadre professionnel**

**Objectif :** Conseil en image personnelle et professionnelle afin de préparer et mettre en confiance les demandeurs d'emploi et les préparer aux entretiens d'embauche.

- **Atelier Soutien psychologique. (collectif ou individuel)**

Objectif :

Permettre aux participants engagés dans un parcours d'insertion professionnelle d'avoir accès à un appui, un soutien psychologique leur permettant d'appréhender au mieux leur parcours et donc en favoriser la réussite.

- **Remise à niveau sur les savoirs de base, préparation aux concours**

- **Action autour de la valorisation des parcours réussis et favorisant l'ambition.**

En effet, la force du témoignage et de la valorisation des réussites est incontestable, et peut être moteur pour des participants se reconnaissant dans les parcours présentés. L'objectif de cette action serait de redynamiser et permettre aux participants en début de parcours de se projeter de façon concrète et positive.

- **Actions de redynamisation en travaillant autour du sport et de la culture :**

- Les actions liées à la remobilisation/ La redynamisation des parcours utilisant, entre autres, des 'outils' artistiques et sportifs sont souhaitées.

- **Dynamique 'Point d'étape collectif' :**

- Dans le cadre de la remobilisation des actions de point d'étape de parcours en 'collectif' sont à envisager, plusieurs raisons :

- dynamique de groupe
- point d'étape des parcours réguliers.
- Accroissement de la réactivité face à la gestion de parcours...

- Travail sur la mobilité Objectifs : Amener le public à se déplacer plus facilement (cet objectif peut s'inscrire dans plusieurs actions de façon transversales)

## Axe 2.2 Formation professionnalisantes / Préqualification

### Les objectifs visés :

- Permettre à des personnes dont le projet professionnel dans un secteur est clairement identifié d'accéder à la qualification et à l'emploi
- Favoriser la formation des personnes dans les métiers visés, et l'acquisition de compétences nouvelles pouvant leur permettre d'accéder à l'emploi ou à une formation qualifiante
- Acquérir des connaissances techniques et pratiques dans les secteurs ou métiers porteurs sur notre territoire.

#### Public Cible :

Les participants potentiels sont les personnes en parcours PLIE et plus particulièrement :

- Personnes sans qualification ou de bas niveau de qualification.
- Personnes ayant besoin d'une remise à niveau, d'une réactualisation de connaissances aussi bien techniques que générales.
- Personnes ayant un objectif professionnel identifié ou à confirmer.

#### Plus value recherchée :

- Accompagner la validation de projets professionnels des participants du PLIE
- Mettre en place des actions de formation partenariales innovantes sur des métiers répondant aux besoins des publics et des entreprises sur le territoire.
- Maximiser les chances d'accès à la qualification des participants du PLIE afin de favoriser leur retour à l'emploi.
- Favoriser l'adéquation de l'offre et de la demande sur le territoire.
- Permettre la mise en place d'actions partenariales avec des entreprises du bassin d'emploi.

## Indicateurs d'évaluation :

### Quantitatifs

- Nombre d'heures de formation théoriques, pratiques
- Volume d'heures réalisées pour chaque stagiaire
- Nombre de personnes positionnées sur l'action
- Nombre de sorties emploi ou formation qualifiantes

### Qualitatifs

- Validation du projet professionnel des personnes orientées
- Acquisition des techniques professionnalisantes et des savoirs de base
- Outils innovants mis en place pour la mobilisation des personnes sur la formation
- Comités de pilotage et de suivi des personnes organisé par l'organisme de formation en direction de la SAG et des référents de parcours PLIE

## Exemple de projets envisagés ( à titre indicatif, liste non exhaustive):

Atout PLIE en partenariat avec les acteurs Emploi-Insertion du territoire souhaite mettre en place des actions d'initiative territoriale sur le territoire :  
( réflexions menées dans le cadre des Comités techniques de programmation).

### ➤ **Programmation préqualifiante, Projets en perspectives pour 2010 (liste non exhaustive) :**

- Proposition Chantier-Ecole Gometz-le-Châtel, Espaces Verts.
- Proposition Chantier-Ecole Bâtiment, Marcoussis
- Proposition Chantier-Ecole Bus Info-Energie, CAPS.( mécanique, carrosserie, décoration d'intérieur..)
- Proposition Passerelle-Entreprise Agent de service Hospitalier, PLIE
- Proposition PAVE, ou Passerelle vers le métier d'agent d'accueil, PLIE
- Proposition PAVE, ou Passerelle vers le métier de Vendeur, PLIE

### ➤ **Action favorisant l'accès aux formations qualifiantes des participants PLIE.**

**Objectifs : Permettre un repérage précis des actions qualifiantes existantes sur le territoire accessible au public PLIE, sensibiliser les participants à ces actions.**

- **Enrichir l'offre de formation qualifiante pour adultes (ex : places dans CAP sur 1 an)**
- **Sensibiliser les entreprises sur la mise en place de Contrat de professionnalisation.**
- **Travail autour de la formation linguistique à visée professionnelle.**
- **Action Collective Intensive Préparant au passage du permis de conduire.**

### Axe 3 : Mise en activité/ Insertion

#### Objectifs visés :

**L'objectif de cet axe est le développement d'une offre de mise à l'emploi "intermédiaire" permettant un apprentissage des "savoir faire" et des "savoir être",** notamment dans le cadre des relations en situation d'emploi.

Parmi les actions qui pourraient voir le jour dans ce cadre, on peut citer : **le soutien à des Structures d'Insertion par l'Activité Economique, la mise en place de chantiers d'insertion, l'accompagnement d'entreprises classiques dans la mise en place de postes en insertion,...**

Ce volet s'appuiera entre autres sur les projets de développement urbain du territoire.

L'action d'accompagnement du participant dans ce cadre est essentiellement professionnelle sur le poste de travail pour aboutir systématiquement à l'évaluation de la compétence professionnelle par rapport à la norme des entreprises classiques.

Enfin, à travers cet axe, un travail de repérage devra être réalisé dans une perspective de développement et de mise en place des nouveaux contrats aidés dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale (Contrat d'accompagnement dans l'emploi, Contrat d'avenir...).

#### Plus-value recherchée :

- Apprendre les savoirs faire et les savoirs être en situation réelle de travail
- Faire émerger une motivation par une action concrète, utile, aux résultats tangibles et une capacité à se projeter dans l'avenir,
- Encadrer des Participants du PLIE en situation de travail
- Mise en lien pendant les étapes d'insertion avec le secteur marchand : stage en immersion entreprise, mise à disposition etc..
- Travail sur le tutorat dans l'emploi
- Accès à la formation et au passage de titre professionnel.
- Accès à des postes d'insertion sur des secteurs et métiers variés sur le territoire.
- Travail partenarial renforcé avec les structures par l' IAE.

Public cible :  
Participants du PLIE ayant besoin d'une mise en situation de travail ou d'un emploi de parcours.

## Indicateurs d'évaluation :

### Quantitatifs :

- Nombre de sorties directes à l'emploi
- Nombre de sorties vers une action de formation qualifiante
- Nombre de sorties vers une action d'accompagnement dans l'emploi
- Nombre de participants ayant acquis des titres professionnels
- Volume d'heures réalisées pour chaque Participant

### Qualitatifs :

- Outils innovants mis en place pour la mobilisation des Participants sur l'action
- Formation complémentaire proposée
- Acquisition des techniques professionnalisantes ou des savoirs de base
- Partenariat développé en amont et en aval de l'étape
- Réunions de suivis régulières entre les référents d'étapes et les référents de parcours PLIE en charge du parcours d'insertion des Participants de l'action.

## Exemple de projets envisagés /Orientation spécifiques pour 2010 (à titre indicatif).

- **Le développement de l'offre d'insertion** sur le territoire s'inscrit comme étant une priorité sur 2010, ainsi le PLIE pourra s'engager dans l'aide aux structures souhaitant **développer leur activité ou des activités nouvelles**.
- D'autre part, il paraît important de travailler **sur l'accès aux qualifications professionnelles du personnel en insertion**.  
Le développement du travail en réseau, de l'échange professionnel sur cet axe est également essentiel.
- Atout PLIE souhaite soutenir le réseau des SIAE du territoire par **une coordination renforcée et un travail partenarial renforcé permettant d'améliorer l'accès et le positionnement des participants PLIE sur les SIAE** et une action commune de préparation à la sortie de contrats aidés et CDD d'insertion renforcée et les nouveaux porteurs de projets de chantiers d'insertion et autres SIAE.

## Axe 4 : Accompagnement et placement à l'emploi/ Créations d'activités

### Public cible :

Les personnes en parcours PLIE, et plus spécifiquement :

- Public PLIE en fin de parcours, ayant un projet professionnel validé,
- Public PLIE souhaitant accéder à un emploi de parcours,
- Public PLIE souhaitant créer leur propre activité.

### Objectifs visés :

**L'objectif visé est l'accompagnement du Participant dans sa recherche d'emploi ou sa création d'activités.** Cet accompagnement peut prendre plusieurs formes : **ateliers de mise en situation ou mise à l'emploi directe avec un accompagnement renforcé pendant les premières semaines en emploi.**

L'objectif de cet axe vise à favoriser la rencontre des Participants du PLIE et des entreprises, de multiplier les chances de rencontre Offres et demandeurs suivis dans le cadre du PLIE. (développement de réseau Entreprises, tutorat, visites en Entreprise...).

Dans le cas de créations d'activités, il s'agira de proposer des actions en complémentarité des outils de diagnostic et d'évaluation de la pertinence du projet déjà menées dans le cadre du droit commun.

Les sorties attendues sont des sorties positives au sens du PLIE (CDD de plus de 6 mois ou CDI ou entrée en formation qualifiante ou création effective d'activité).

L'importance du développement de la relation-entreprises est réaffirmée.

En effet, la mise en place de forums mais également de nombreuses actions pré qualifiantes, sur les années précédentes, a notamment permis de renforcer le partenariat de l'association avec les acteurs économiques. Il est donc important de continuer de le développer et le pérenniser par la mise en place de projets allant dans ce sens dans le cadre de cet axe de la programmation.

## Plus-value recherchée :

- Soutenir les participants du PLIE dans leurs démarches de recherche active d'emploi et adapter les accompagnements en fonction des publics
- Favoriser la mise à l'emploi des participants avec la possibilité d'un accompagnement en dans l'emploi en lien avec les référents de parcours PLIE
- Impulser des mises en situation d'emploi et/ou accompagnement par des professionnels
- Développer une démarche partenariale avec des entreprises localement
- Accompagnement individualisé ou collectif à la création d'activité

## Indicateurs d'évaluation :

### Quantitatifs :

Nombre de sorties directes à l'emploi  
Nombre d'accompagnement de participants souhaitant créer leur activité  
Volume d'heures d'accompagnement réalisées pour chaque participant  
Nature des postes proposés  
Richesse du partenariat entreprise développé.

### Qualitatifs :

Outils innovants mis en place pour la mobilisation et le placement des participants à l'emploi.  
Acquisition des techniques de recherche d'emploi  
Méthode et outils employés pour l'accompagnement à la création d'activité et à l'emploi.  
Partenariat développé en amont et en aval de l'étape

## Exemple de projets envisagés /Orientation spécifiques pour 2010 (à titre indicatif).

### ➤ **Travail sur la mise en place d'un guichet unique local du service à la personne.**

Un travail spécifique sur le secteur du service à la personne paraît indispensable. En effet, l'action viserait à améliorer la lisibilité sur l'offre et la demande local dans ce domaine, et permettre un travail renforcé sur la mise en adéquation Profil/Poste par une action de GPEC partagée proposée aux petites entreprises du territoire, un travail sur la mobilité, la préqualification etc...

### ➤ **Action PME-PMI**

Travail sur le 'marché caché', les postes 'multi-tâches' qui peuvent représenter un gisement d'emploi pour les participants PLIE.

Action de sensibilisation des entreprises, de présentation des offres spécifiques aux PME et PMI locales etc....

**Objectifs :** Favoriser l'accès des participants PLIE aux offres des PME-TPE locales

### ➤ **Réseau Action-Entreprises Local**

il apparaît important de mettre en place une réelle coordination de l'action Entreprises Nord-Ouest 91 en associant à ce travail l'ensemble des acteurs concernés. Objectif : Renfort de notre action commune, renforcer la lisibilité de l'action Emploi auprès des acteurs économiques locaux...

### ➤ **Travail collaboratif avec les fédérations d'entreprises**

### ➤ **Aide à la Mise en place des clauses d'insertion dans les établissements publics et collectivités territoriales locales.**

### ➤ **Travail sur les visites d'entreprise.**

### ➤ **Ateliers sur les techniques de recherche d'emploi (Téléphone, internet, mais également dépôt de candidatures spontanées 'terrain').**

### ➤ **Action de 'Découverte des métiers et des Entreprises'**

**Objectifs :** Optimiser les chances de placement à l'emploi pour les participants en recherche active d'emploi.